



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

La Ministre

Paris, le 27 mars 2021
Réf : 240/ARM/CAB

Général,

Après deux années d'intenses travaux, la commission Duclert a rendu son rapport le 26 mars 2021. Conformément à la volonté du Président de la République, elle a eu accès à l'ensemble des archives de l'Etat : archives nationales, archives de la présidence de la République, du ministère des armées et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Elle a également pu consulter des fonds privés : fonds Mitterrand, Joxe ou encore Balladur. Le professeur Duclert s'est par ailleurs entretenu avec de nombreux acteurs de cette crise et de sa gestion. Ce travail exhaustif et inédit sur les archives françaises constitue une contribution nécessaire et attendue à l'approfondissement de la compréhension collective de ce qui s'est passé au Rwanda il y a bientôt 30 ans. Il ne saurait pour autant s'imposer comme une œuvre définitive, tant qu'il ne sera pas complété par l'étude des archives étrangères, américaines, belges, ougandaises, britanniques, ou rwandaises bien sûr mais aussi des archives internationales comme celles de l'ONU.

Dans la lignée des paroles prononcées par le président Sarkozy à Kigali en 2010, les conclusions du rapport pointent de lourdes responsabilités d'acteurs français, autorités politiques au premier chef mais aussi diplomates et officiers, confrontés à une situation complexe à l'issue aussi terrible qu'inconcevable *a priori*.

Pour autant, et ce point est essentiel, le rapport écarte toute complicité française dans la préparation et la conduite du génocide des Tutsis. De fait, il souligne la lucidité, le jugement et la loyauté des militaires engagés au Rwanda, notamment lors de l'opération Turquoise dont l'action salvatrice est soulignée.

S'appuyant sur une somme considérable d'archives, le rapport revient sur les épisodes les plus marquants de l'engagement français au Rwanda. Je sais combien les polémiques associées affectent les acteurs militaires de l'époque, bien qu'aucun d'entre eux n'ait, à ce jour, fait l'objet de poursuites.

De manière plus générale, le rapport permettra également de mieux faire connaître ce moment tragique de l'histoire de l'humanité auquel la France a été mêlée, en particulier parce que, face à l'indicible et confrontée à la sidération de la communauté internationale, elle a su prendre ses responsabilités.

Monsieur le Général de corps d'armée (2S)
Jean Claude LAFOURCADE
Président de l'Association France Turquoise
30 boulevard de la liberté
59000 Lille

J'ai toutefois conscience que sa diffusion pourra raviver des blessures ; et plus encore qu'il ne fera pas taire nos contempteurs qui sauront y puiser de quoi alimenter leurs interprétations et attaques partisans.

En tant que ministre des armées, je retiens du rapport Duclert qu'il exonère notre pays de toute complicité de génocide et qu'il adresse un signal d'apaisement au Rwanda. J'en espère l'arrêt des poursuites internationales qui courent encore contre certains de nos officiers qui ont servi leur pays avec honneur. J'en tire une détermination renforcée à me battre, à vos côtés, contre tous ceux qui pour des raisons idéologiques, remettent en cause par des propos mensongers l'action de nos soldats et l'honneur de nos armées, au Rwanda comme ailleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Parly', written above a horizontal line.

Florence PARLY